QUELQUES TÉMOIGNAGES

DE RESPONSABLES D'ENTREPRISE...

66 Mettre en place une attribution privilégiée de places de parking a permis d'encourager le covoiturage et limiter la surface d'emprise foncière.

- ST MICROELECTRONICS



66 Notre plan de mobilité a permis de demander une adaptation des horaires et des fréquences de cars, plus conforme à notre horaire d'embauche et au nombre de salariés à transporter.

- CEA CADARACHE



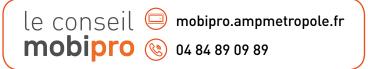
66 En travaillant pour faciliter les déplacements des salariés sur notre territoire, nos entreprises ont observé des résultats concrets en termes de fidélisation de leurs salarié-e-s, de réduction des déplacements, et d'amélioration de leur performance énergétique.

- CAP AU NORD ENTREPRENDRE

66 Les plans de mobilité permettent de réduire les accidents de trajet domicile-travail, de garantir la sécurité de nos collaborateurs et de baisser les cotisations sociales.

- SARTORIUS STEDIM

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN? **CONTACTEZ-NOUS!**





collaborateurs et valoriser votre projet d'entreprise.



Établir un plan de mobilité (PDM) est obligatoire pour toute entreprise de plus de 100 salariés située dans le périmètre d'un plan de déplacements urbains







DANS MON ENTREPRISE, C'EST:



Un véritable projet d'entreprise s'inscrivant à la fois dans une **démarche qualité** et dans un **système de** management environnemental



Une occasion de limiter

La pollution

- •Les risques d'accidents
- •Les coûts pour les salariés •Le stress
- •Les embouteillages



et d'augmenter

- •Le bien-être des salariés
- La fluidité du trafic
- La qualité de l'air



Un outil pour faciliter les déplacements et réduire l'usage de la voiture thermique individuelle



Le respect de la réglementation

LES ÉTAPES CLÉS

POUR SE POSER LES BONNES QUESTIONS

LA MISE EN PLACE



- Dois-je embaucher quelqu'un à plein temps pour s'occuper de cette démarche?
- Y-a t-il des objectifs à remplir et suis-je libre de les fixer?

LE DIAGNOSTIC



- Une **enquête mobilité** auprès de mes salariés est-elle nécessaire?
- Quels sont les services de mobilité disponibles autour de mon site?

LE PLAN D'ACTION



- Quels sont les obstacles à lever ?
- Existe t-il des **mesures** simples et pragmatiques déjà éprouvées ?
- À qui dois-je transmettre mon PDM?
- Quels vont être les indicateurs pour mesurer le succès de mon plan ?

LE SUIVI & L'ANIMATION



- Comment assurer la pérennité de mon PDM?
- Comment animer les actions et suivre facilement et réqulièrement leur efficacité?
- Comment évaluer fréquemment les résultats et mettre à jour mon plan d'action?



vous accompagne tout au long de votre démarche et vous met à disposition :



Un numéro d'appel pour répondre à vos interrogations et un site web pour y déposer votre PDM



Un **quide** et une assistance d'experts pour la méthodologie



Des outils d'animation pour **pérenniser** le PDM et sensibiliser les salariés



Avec 4 % de trafic en moins. la circulation devient fluide.